



Conseil directeur
Point 11b)

CL/193/11b)-R.3
Genève, 9 octobre 2013

COMITE DES DROITS DE L'HOMME DES PARLEMENTAIRES

RAPPORT DE LA DELEGATION DU COMITE SUR SA MISSION A SRI LANKA 9 - 11 juillet 2013

CAS N° SRI/12 - JAYALATH JAYAWARDENA
CAS N° SRI/49 - JOSEPH PARARAJASINGHAM
CAS N° SRI/53 - NADARAJAH RAVIRAJ
CAS N° SRI/61 - THIYAGARAJAH MAHESWARAN
CAS N° SRI/63 - D.M. DASSANAYAKE
CAS N° SRI/68 - SARATH FONSEKA
CAS N° SRI/69 - SIVAGANAM SRITHARAN

SOMMAIRE

	Page
A. Historique et conduite de la mission	1
B. Résumé des cas et préoccupations de l'UIP.....	2
C. Informations recueillies	7
D. Conclusions et remarques	14
E. Commentaires et observations du Gouvernement sri lankais	18

*
* *
*

A. HISTORIQUE ET CONDUITE DE LA MISSION

1.1 Les cas sur lesquels s'est penchée la mission ont été soumis au Comité entre septembre 2004 et janvier 2008. À sa 140^{ème} session (janvier 2013), le Comité a considéré, vu le grand nombre de cas dont il était saisi et l'importance des questions en jeu, qu'il serait justifié d'envoyer une mission sur place afin de pouvoir évaluer directement les progrès réalisés en la matière dans le contexte politique actuel de Sri Lanka. Le 20 février 2013, le Secrétaire général a informé le Président du Parlement et le Ministre des plantations et Envoyé spécial du Président de Sri Lanka pour les droits de l'homme (ci-après dénommé Ministre des plantations) de la suggestion du Comité d'envoyer une mission à Sri Lanka. Dans sa lettre du 14 mai, le Secrétaire général a proposé que la mission ait lieu du 9 au 11 juillet, proposition qui a été accueillie favorablement par les autorités.

1.2 Le Comité a prié son vice-président, le sénateur Juan Pablo Letelier (Chili), et le membre suppléant sortant pour la région de l'Asie et du Pacifique, le sénateur Francis Pangilinan (Philippines), d'entreprendre cette mission. La délégation était accompagnée du secrétaire du Comité, M. Rogier Huizenga.

- Programme

La délégation a rencontré les personnalités suivantes :

a) Autorités parlementaires

- M. Chamal Rajapaksa, Président du Parlement
- M. Chandima Weerakkody, Vice-Président du Parlement
- M. Nimal Siripala de Silva, Chef de la majorité, Président de la Commission des privilèges et Ministre de l'irrigation et de la gestion des ressources en eau
- M. Ranil Wickremasinghe, Chef de l'opposition
- M. Dhammika Dasanayake, Secrétaire général du Parlement

b) Membres du gouvernement

- M. Mahinda Samarasinghe, parlementaire, Ministre des plantations et Envoyé spécial du Président de Sri Lanka pour les droits de l'homme
- M. Rauff Hakeem, parlementaire, Ministre de la justice

c) Autorités judiciaires

- M. Palitha Fernando, Procureur général, et des membres de son équipe

d) Autorités policières

- M. N.K. Illangakoon, Inspecteur général de la police, et son adjoint

e) Autres parlementaires

- M. Vijitha Herath
- M. R. Sampanthan
- M. Suresh K. Premachandran
- M. Tiran Alles

f) Commission nationale des droits de l'homme (NHRC)

- Son président, le juge Priyantha Perera, et deux autres membres de la Commission

g) Autres

- M. Paikiasothy Saravanamuttu, Directeur du Centre des alternatives politiques
- Mme Cynthia Veliko, Conseillère hors classe aux droits de l'homme, Organisation des Nations Unies
- M. Robbie Bulloch, Haut-Commissaire adjoint de la Grande-Bretagne pour Sri Lanka et les Maldives et deux de ses collègues
- Représentants diplomatiques de l'Union européenne, de l'Allemagne, de l'Australie, du Canada, de l'Italie, de la Norvège, des Pays-Bas et de la Suisse

1.3 La délégation souhaite remercier le Parlement sri-lankais d'avoir reçu la mission. Elle a vivement apprécié les efforts déployés sans compter par les autorités parlementaires et leur personnel pour organiser les réunions qu'elle a demandées. Elle tient en particulier à remercier le Président et le Vice-Président du Parlement pour le repas qu'ils ont organisé en son honneur et pour leur hospitalité.

1.4 La délégation est reconnaissante au Ministre des plantations pour son assistance et son appui dans l'organisation de la visite et des réunions avec diverses personnalités. Elle le remercie du dîner qu'il a organisé en son honneur, à l'occasion duquel elle a pu avoir des discussions moins formelles avec certaines personnalités.

1.5 La délégation regrette que l'audience demandée à Son Excellence le Président Rajapaksa n'ait pu avoir lieu, car il aurait pu donner des éclaircissements au plus haut niveau sur la situation des droits de l'homme à Sri Lanka. Elle regrette également qu'à l'exception de membres de l'Alliance nationale tamoule (TNA) et de M. Herath du Front de libération populaire (JVP), personne d'autre n'ait participé à la réunion organisée avec les chefs de groupes parlementaires le mardi 9 juillet.

1.6 La délégation s'est vivement félicitée d'avoir pu assister à une partie de la séance parlementaire de l'après-midi du 9 juillet, ce qui lui a permis de mieux comprendre comment fonctionne le Parlement.

B. RESUME DES CAS ET PREOCCUPATIONS DE L'UIP

Les cas ci-après, portant sur des violations alléguées des droits de l'homme de parlementaires sri-lankais, étaient en instance devant le Comité au moment où a eu lieu la mission et relevaient du mandat de cette dernière.

1. Les meurtres de MM. Pararajasingham, Raviraj, Maheswaran et Dassanayake

1.1 M. Pararajasingham, député du district de Batticaloa, membre de la TNA, a été abattu le 24 décembre 2005, alors qu'il assistait à la messe de minuit à la cathédrale St. Mary de Batticaloa. La cathédrale est située dans une zone de haute sécurité et des militaires étaient de faction tout autour au moment du meurtre. Trois noms ou pseudonymes de suspects potentiels ont été communiqués aux autorités, qui ont déclaré à maintes reprises qu'elles ne pouvaient identifier ni localiser ces individus sur la base de ces seules informations. Selon les informations fournies en octobre 2009 par le Ministre actuel des plantations, l'un des principaux problèmes tenait aux témoins, car le prêtre qui jouait de l'orgue n'avait pu identifier aucun suspect et les autres témoins avaient peur de se faire connaître. À ce propos, le Ministre a déclaré que le projet de loi sur la protection des témoins, qui avait été examiné au Parlement en 2008, n'avait pu être adopté et était devenu caduc en raison de la dissolution du Parlement ; il fallait donc maintenant que les chefs de partis reprennent l'examen de cette question. On notera à ce propos que ce projet de loi avait suscité de nombreuses critiques, notamment de la part de groupes de défense des droits de l'homme, car, selon elles, il n'accordait pas aux victimes et aux témoins une protection suffisante. Lors de son audition durant la 126^{ème} Assemblée de l'UIP (Kampala, mars/avril 2012), le Ministre des plantations avait déclaré que le gouvernement était tout disposé à présenter un nouveau projet de loi, mais que l'opposition avait demandé davantage de temps pour l'examiner et que, dès que les chefs des partis politiques se seraient mis d'accord, le projet serait soumis à

l'examen du Parlement. Faute de progrès dans l'enquête, celle-ci avait été mise en sommeil, mais pourrait être relancée au cas où de nouveaux éléments apparaîtraient.

1.2 M. Raviraj, député du district de Jaffna, membre de la TNA, a été assassiné le 10 novembre 2006, alors qu'il circulait dans son véhicule sur une avenue très fréquentée de Colombo. Il semblerait que des agents des forces de sécurité étaient en faction à différents endroits de cette avenue, notamment à proximité immédiate du lieu du crime. Selon les informations fournies par le Département des enquêtes criminelles (CID), sur la base d'un témoignage oculaire, peu après avoir fait feu, le tireur se serait enfui sur une motocyclette (immatriculée SPJE 6507). Les enquêtes ont conduit au propriétaire de l'engin, M. Vanderburg, qui a témoigné avoir acquis ce véhicule et l'avoir vendu en novembre 2004, avec l'assistance d'un intermédiaire du nom de Nalaka Matagaweere. Cet intermédiaire a été arrêté et a témoigné qu'avec l'aide d'un autre intermédiaire du nom de Ravindra, il avait vendu la motocyclette à un certain Arul, qui résidait alors au domicile de S.K.T. Jayasuriya. Des mandats d'arrêt ont été décernés à l'encontre d'Arul et de Ravindra. MM. Matagaweere et Jayasuriya ont par la suite été arrêtés et libérés sous caution, l'enquête ayant révélé qu'ils n'étaient pas à Colombo lors du meurtre de M. Raviraj. Tout comme Arul et Ravindra, ils ont par la suite été fortement suspectés de s'être enfuis dans des zones contrôlées par les LTTE. Depuis la défaite des LTTE en mai 2009, le CID s'est efforcé en vain de retrouver la trace d'Arul et de Ravindra parmi les réfugiés du nord. Un rapport avait été adressé au Procureur général pour lui demander des instructions sur la suite à donner à l'enquête et les autorités avaient épluché des rapports d'organisations non gouvernementales, notamment *University Teachers for Human Rights*, afin d'obtenir des informations sur le meurtre. Scotland Yard, qui avait participé à l'enquête initiale, avait relevé des échantillons des taches de sang trouvés sur le sac dans lequel l'arme utilisée pour assassiner M. Raviraj avait été cachée et transportée, et qui avait été retrouvé sur les lieux du crime. Sur la base de ces échantillons, Scotland Yard a établi un profil ADN qui a été conservé aux fins de comparaison au cas où les suspects seraient arrêtés. En juin 2013 encore, les autorités ont réitéré que le CID poursuivait son enquête et que l'affaire faisait toujours l'objet d'un suivi judiciaire.

1.3 M. Maheswaran, parlementaire d'opposition de l'UNP, et ancien député du district de Jaffna, a été abattu le 1^{er} janvier 2008, alors qu'il assistait à une cérémonie religieuse dans un temple hindou de Colombo. Cet assassinat est intervenu quelques heures après que M. Maheswaran eut déclaré que, lorsque la session parlementaire reprendrait le 8 janvier 2008, il y exposerait en détail la façon dont les enlèvements et meurtres commis à Jaffna étaient dirigés depuis Colombo par le gouvernement sri-lankais et exécutés par l'EPDP (*Eelam People's Democratic Party*). En outre, le nombre des agents de sécurité qui lui étaient affectés avait été réduit de 18 à deux, semble-t-il après son vote contre le budget, le 14 décembre 2007. Le 27 février 2008, les autorités ont arrêté un suspect identifié comme le tireur sur la base d'une analyse ADN. L'enquête a révélé que l'agresseur était un activiste des *Liberation Tigers of Tamil Eelam* (LTTE) qui avait été formé et envoyé à Colombo pour tuer M. Maheswaran. Le suspect est passé aux aveux et a été inculpé. Le 27 août 2012, il a été déclaré coupable et condamné à mort.

1.4 M. D. M. Dassanayake, parlementaire et Ministre de la cohésion nationale, a été tué le 8 janvier 2008, avec un garde du corps, par l'explosion d'une mine Claymore sur une route de la ville de Ja-Ela, au nord de Colombo, alors qu'il se rendait au Parlement. Cet attentat a également fait 10 blessés. L'arrestation d'un suspect clé, membre des *Liberation Tigers of Tamil Eelam* (LTTE) opérant à Colombo, a conduit à celle d'autres suspects dont les révélations ont permis de récupérer le dispositif de mise à feu à distance ayant déclenché l'explosion qui avait tué M. Dassanayake. Les trois suspects ont été inculpés. L'un d'entre eux, M. W. D. Hyacinth, a par la suite plaidé coupable de recel d'informations et a été condamné à une peine de deux ans de réclusion criminelle avec sursis et à une amende de 30 000 roupies de Sri Lanka. Le procès des deux autres suspects était en instance devant la *High Court* de Negombo (cas N° 136/2012).

1.5 L'UIP s'était déclarée profondément préoccupée par ces quatre meurtres et par le fait que leurs auteurs, dans les cas de MM. Pararajasingham et Raviraj, continuaient de jouir de l'impunité. Elle s'était également déclarée préoccupée par la réduction du nombre d'agents affectés à la sécurité de M. Maheswaran, alors qu'il était notoire que sa vie était menacée. Elle était en outre profondément préoccupée par la sévérité de la peine imposée au responsable de

son assassinat et souhaitait savoir si ce jugement avait permis aux autorités d'établir le motif du meurtre, en particulier à la lumière des craintes exprimées dans le passé, que le crime soit lié aux critiques formulées par M. Maheswaran à l'encontre du gouvernement. Dans le cas de M. Dassanayake, l'UIP souhaitait recevoir des éclaircissements sur le motif exact de la condamnation de l'un des responsables, ainsi qu'une copie du verdict et être tenue informée des progrès de la procédure concernant les deux autres suspects.

2. Le cas de M. Jayawardena

2.1 M. Jayawardena était un parlementaire d'opposition qui faisait régulièrement l'objet de menaces en raison de son franc-parler et des critiques qu'il formulait dans ses activités de parlementaire. Il considérait que les autorités n'en faisaient pas assez pour le protéger et avaient parfois nui à sa sécurité en le présentant à tort comme un partisan des LTTE. Selon les autorités, du fait de la fin de la guerre civile à Sri Lanka, M. Jayawardena n'était plus menacé. Toutefois, la source a affirmé qu'il continuait d'être la cible d'allégations mensongères, et que des ministres l'avaient accusé d'être un traître au sein même du Parlement et l'avaient agressé physiquement en deux occasions. Tout cela constituait un risque accru pour sa sécurité. En outre M. Jayawardena avait été blessé par la police, de même qu'un de ses collègues, lors d'une manifestation organisée par l'ensemble de l'opposition à Colombo le 17 février 2012, durant laquelle, selon lui, la police s'en était délibérément prise à lui et avait fait un usage excessif de la force. Le 12 mars 2012, il avait déposé une requête en violation de ses droits fondamentaux (N° 108/2012) auprès de la Cour suprême, en application des Articles 17 et 126 de la Constitution, à l'encontre du Chef des services de police et du Procureur général pour recours excessif à la force.

2.2 M. Jayawardena est décédé à l'hôpital le 30 mai 2013, des suites de problèmes cardiaques intervenus récemment.

3. Le cas de M. Sarath Fonseka

M. Fonseka, ancien général et commandant en chef de l'armée sri-lankaise, puis principale figure de l'opposition, a été arrêté le 8 février 2010, peu après sa défaite aux élections présidentielles de janvier 2010, dont il a vivement contesté les résultats. Après son arrestation, il a été poursuivi devant des juridictions militaires et civiles sous cinq chefs d'accusation, dont chacun, selon la source, suscite de graves préoccupations quant au respect des règles d'un jugement équitable. Alors qu'il était détenu, M. Fonseka s'est présenté aux élections législatives d'avril 2010 en tant que chef de la nouvelle Alliance démocratique nationale et a été élu député du district de Colombo. Il a été autorisé à quitter sa cellule pour assister aux séances parlementaires jusqu'au moment où il a été déclaré coupable par la Cour martiale dans l'affaire Hicorp en septembre 2010. M. Fonseka a bénéficié d'une grâce présidentielle conditionnelle le 18 mai 2012 et a été libéré trois jours plus tard. La portée exacte de la grâce présidentielle et ses effets sur les poursuites judiciaires engagées contre M. Fonseka et sur ses droits politiques et civils n'étaient pas très claires avant l'arrivée de la mission.

4. Le cas de M. Sivaganam Sritharan

4.1 M. Sivaganam Sritharan est député du district de Vanni et membre de l'Alliance nationale tamoule (TNA). Le 7 mars 2011, M. Sritharan se rendait de Vavuniyaa à Colombo pour participer à une séance parlementaire le jour suivant. Vers 18 heures, alors que son véhicule dépassait la ville de Nochchiyagama, sur la route Anuradhapura Puttalam (zone à 100 pour cent singhalaise, selon la source), à hauteur d'un lieu appelé Udukkulam, trois individus sont sortis d'un véhicule sans plaque d'immatriculation garé au bord de la route, ont ouvert le feu sur la voiture de M. Sritharan et ont lancé dessous deux grenades à main. Grâce à l'habileté du chauffeur, M. Sritharan s'en est tiré sain et sauf et son véhicule n'a été que légèrement endommagé.

4.2 Selon la source, M. Sritharan et ses collaborateurs sont sans cesse harcelés par les forces de l'ordre en raison de son franc-parler au Parlement et de ses activités de défense des droits de l'homme. Selon la source, le 12 janvier 2013, alors qu'il était à Colombo pour la session parlementaire, des agents de la Division des enquêtes relatives au terrorisme (TID) ont pénétré

dans son bureau et y auraient placé des explosifs, des disques compacts à contenu pornographique et des préservatifs. Les agents de la TID seraient venus accompagnés de journalistes d'obédience gouvernementale pour qu'ils filment la perquisition; ils ont photographié le secrétaire personnel de M. Sritharan et arrêté un de ses employés. Selon les rapports de la police et du Parquet général, c'est l'arrestation de deux suspects transportant 11,10 kilogrammes de cordite qui a conduit la TID à perquisitionner le bureau de M. Sritharan où elle a retrouvé 300 grammes of cordite sous la dalle d'un placard, ainsi que des CD contenant des vidéos pornographiques et des vidéos d'activités antigouvernementales. La TID a plus tard arrêté une autre personne et a récupéré 2,5 kg de cordite et 50 conteneurs de la forme d'une charge, chacun contenant une certaine quantité de cordite, sans doute destinée à servir de munition.

4.3 Selon la source, le 16 janvier 2013, les autorités militaires, en liaison avec des membres du Parti pour la liberté de Sri Lanka et du Parti démocratique populaire de l'Eelam, ont orchestré une manifestation dans les districts de Kilinochchi et de Mullaitheevu en embauchant de force des passants pour leur faire réclamer la fermeture du bureau de M. Sritharan et l'arrestation de son secrétaire.

4.4 La source affirme que le 18 janvier 2013, des agents du renseignement militaire ont distribué au public des districts de Kilinochchi, Mullaitheevu et Vavuniya des tracts montrant des photos des articles saisis dans le bureau de M. Sritharan. Le même jour, un porte-parole de la police a annoncé aux médias que le secrétaire personnel de M. Sritharan avait été arrêté. M. Sritharan n'aurait pas été informé par écrit de cette arrestation. Selon les rapports de la police et du Parquet général, que le Parlement a fait parvenir au Secrétariat en juin 2013, son secrétaire personnel, qui avait d'abord essayé de fuir le pays, avait avoué qu'après la perquisition au bureau, il avait rencontré M. Sritharan et qu'à la demande de ce dernier, il avait rédigé une lettre critiquant la perquisition et mentionnant notamment que les articles trouvés au bureau pendant la perquisition y avaient été mis par la TID. M. Sritharan a démenti les allégations de son secrétaire.

4.5 La source affirme que le 22 janvier 2013, le bureau de M. Sritharan a de nouveau fait l'objet d'une perquisition alors qu'il était à Colombo. Six policiers y auraient procédé, dont l'inspecteur Sarath Sandra et l'agent de police et traducteur Resmin. Pendant la perquisition, M. Sritharan leur a demandé par téléphone s'ils avaient un mandat. On lui a répondu qu'il était procédé à la perquisition en application de la loi d'interdiction du terrorisme (*Terrorism Prohibition Act*). Lorsqu'ils ont quitté son bureau, ils ont emporté son ordinateur principal et ont interrogé un sympathisant du parti pendant près de deux heures. La source affirme que les mesures prises contre M. Sritharan doivent être replacées dans le contexte des critiques qu'il a formulées en novembre 2012 au Parlement et ailleurs sur la façon dont étaient recrutées pour l'armée de jeunes femmes tamoules dans les districts de Kilinochchi et de Mullaitheevu. Son service de sécurité lui avait alors été enlevé, ce qui, selon la source, avait facilité les perquisitions à son bureau en janvier 2013.

4.6 Le 22 janvier 2013, le chef de la TNA, M. Sampanthan, et M. Sumanthiran, tous deux parlementaires, ont évoqué la question du retrait du service de sécurité de M. Sritharan avec le Président du Parlement. Celui-ci aurait demandé au chef de la police d'affecter immédiatement des hommes à la sécurité de M. Sritharan. La source affirme, cependant, que rien n'a été fait depuis. Pourtant, selon les rapports de la police et du Parquet général que le Parlement a fait parvenir au Secrétariat en juin 2013, deux officiers de police sont affectés à la sécurité de M. Sritharan en application de la circulaire EM/04/48/94 établie par le chef de la police sur l'ordre du Ministère de la défense et aucun des deux ne lui a jamais été retiré. De plus, des agents de sécurité sont mis à son service chaque fois qu'il se rend dans ses résidences de Jaffna et de Kilinochchi s'il en fait la demande. Il est mentionné dans les deux rapports que les parlementaires n'ont aucun service de sécurité qui les accompagne à leurs bureaux, quel que soit l'endroit où ces bureaux se trouvent dans le pays, à moins d'en faire la demande pour des occasions spéciales telles que réunions, cérémonies, etc.

4.7 Le 4 mai 2013, la source a rapporté que la TID avait convoqué M. Sritharan à son siège pour qu'il réponde de commentaires qu'il avait faits à la presse sur des terres que l'Armée aurait acquises dans le district de Kilinochchi. Selon la source, c'était la quatrième fois que M. Sritharan

allait être interrogé par la TID (il l'avait été précédemment en mai et novembre 2012 et en janvier 2013).

C. INFORMATIONS RECUEILLIES

1. Informations concernant le contexte politique

Un grand nombre des interlocuteurs de la délégation ont fait référence, d'une manière ou d'une autre, aux questions suivantes liées à la situation politique actuelle de Sri Lanka.

1.1 Mesures prises ces dernières années par les autorités sri-lankaises et la communauté internationale pour traiter des questions liées aux droits de l'homme à Sri Lanka

- *Efforts nationaux*

1.1.1 Toutes les autorités sri-lankaises ont souligné, lors de leurs réunions avec la délégation, qu'avec la fin du conflit armé en mai 2009, une nouvelle ère s'était ouverte, permettant enfin de rassembler les diverses communautés sri-lankaises. À ce propos, le gouvernement déployait des efforts gigantesques pour développer le nord et l'est de Sri Lanka, ce qui avait déjà permis d'améliorer sensiblement la vie des Sri-Lankais résidant dans ces régions du pays.

1.1.2 Plusieurs des autorités sri-lankaises ont souligné que Sri Lanka avait pris ces dernières années plusieurs mesures pour répondre aux préoccupations relatives aux droits de l'homme et promouvoir l'établissement des responsabilités. En mai 2010, le Président de Sri Lanka avait institué la Commission des enseignements et de la réconciliation (LLRC), commission d'enquête chargée d'étudier les faits et circonstances ayant conduit à l'échec de l'accord de cessez-le-feu de février 2002, les leçons qui pourraient être tirées de ces faits, les mesures institutionnelles, administratives et législatives qu'il faudrait prendre pour empêcher que de tels faits ne se reproduisent et promouvoir encore l'unité nationale et la réconciliation entre toutes les communautés. Après une enquête de 18 mois, la Commission a soumis au Président, le 15 novembre 2011, un rapport qui a été publié le 16 décembre 2011. La Commission concluait que les LTTE avaient à maintes reprises violé le droit international humanitaire. Elle reconnaissait avoir reçu certains témoignages selon lesquels des civils auraient été tués par l'armée et elle avait demandé aux autorités d'enquêter de manière plus approfondie sur les circonstances dans lesquelles des civils auraient pu être tués ou blessés. La Commission a jugé que les politiciens singhalais et tamouls étaient responsables de la guerre civile : les politiciens singhalais n'avaient pas été capables d'offrir une solution acceptable à la population tamoule et les politiciens tamouls avaient exacerbé le séparatisme militant. Comme suite à la publication du rapport de la Commission, les autorités ont adopté un plan national d'action reprenant plusieurs des recommandations qui y figurent et a constitué une équipe spéciale chargée de veiller à ce que le plan d'action soit mis en œuvre comme il convient.

1.1.3 En outre, comme suite au premier examen de Sri Lanka par le Conseil des droits de l'homme des Nations Unies dans le cadre de son Examen périodique universel (voir également 1.1.7), les autorités ont adopté le Plan national d'action pour la promotion et la protection des droits de l'homme (NHRAP) 2011-2016, qui porte sur huit domaines thématiques : droits civils et politiques, droits économiques, sociaux et culturels, femmes, enfants, droit du travail, personnes déplacées à l'intérieur du pays, travailleurs migrants et prévention de la torture.

- *Contrôle international du respect des droits de l'homme à Sri Lanka*

1.1.4 Ces dernières années, la situation des droits de l'homme à Sri Lanka a fait l'objet d'un contrôle international accru. Cela est dû pour une large part à un reportage vidéo de Channel 4 intitulé "*Sri Lanka's killing fields*", qui rend compte de ce qui s'est passé durant les dernières étapes de la guerre dans le nord de Sri Lanka, reportage dont la véracité a été contestée par les autorités.

1.1.5 En juin 2010, le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies a constitué un groupe d'experts chargé de le conseiller sur la question de la responsabilité des violations présumées des droits

de l'homme et du droit international humanitaire durant la phase finale du conflit à Sri Lanka. Dans le rapport qu'il a remis au Secrétaire général en avril 2011, le groupe d'experts a conclu que sa mission avait révélé « une version bien différente de la phase finale de la guerre que celle qu'avançait le gouvernement sri-lankais ». Les experts ont recueilli des « allégations crédibles » qui, si elles étaient prouvées, démontreraient que des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité ont été commis par l'armée sri-lankaise et par les rebelles des *Liberation Tigers of Tamil Eelam* (Tigres tamouls). Le groupe a conclu que « la manière dont la guerre a été menée représente une grave agression contre l'ensemble du régime de droit international conçu pour protéger la dignité individuelle en période de guerre comme en période de paix ». Le groupe a conclu qu'au moins 40 000 civils avaient sans doute été tués durant les derniers mois de la guerre civile, la plupart victimes de bombardements aveugles effectués par l'armée sri-lankaise. Il a invité le Secrétaire général de l'ONU à mener une enquête internationale indépendante sur les violations présumées du droit international humanitaire et des droits de l'homme commises par les deux parties. Le gouvernement sri-lankais a rejeté l'intégralité du rapport du groupe, le considérant comme « fondamentalement vicié à bien des égards » et fondé sur des éléments « à l'évidence tendancieux » et non vérifiés.

1.1.6 En 2012, le Conseil des droits de l'homme des Nations Unies a adopté pour la première fois une résolution sur Sri Lanka visant à favoriser la réconciliation et l'établissement des responsabilités. Dans cette résolution, le Conseil a noté avec préoccupation, faisant écho aux critiques émanant d'un certain nombre de groupes internationaux de défense des droits de l'homme, que le rapport de la Commission des enseignements et de la réconciliation de Sri Lanka ne traite pas comme il convient des allégations graves de violations du droit international. Il reconnaît toutefois que le rapport de cette Commission peut contribuer au processus de réconciliation nationale à Sri Lanka. Le Conseil a donc demandé au gouvernement sri-lankais de donner suite aux recommandations constructives formulées dans le rapport établi par la Commission et de prendre toute mesure complémentaire qui s'impose pour honorer ses obligations légales et l'engagement qu'il a pris d'engager des actions crédibles et indépendantes pour garantir la justice, l'équité, l'établissement des responsabilités et la réconciliation pour tous les Sri-Lankais. Il a répété ses préoccupations dans la résolution qu'il a adoptée en 2013, faisant suite au rapport d'une mission technique à Sri Lanka du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme. Dans cette résolution, le Conseil accueille avec satisfaction ce rapport et ses conclusions, s'agissant en particulier de la création d'un mécanisme de recherche de la vérité faisant partie intégrante d'une approche plus globale et inclusive de la justice transitionnelle, et note avec préoccupation que le Plan national d'action ne traite pas comme il convient des allégations graves de violations du droit international des droits de l'homme et du droit international humanitaire.

1.1.7 En novembre 2012, le Conseil des droits de l'homme a examiné la situation des droits de l'homme à Sri Lanka. Selon l'une des principales recommandations, Sri Lanka devrait prendre davantage de mesures pour lutter contre l'impunité des responsables de crimes durant la guerre civile. Les États d'Amérique latine et d'Amérique du Sud, ainsi que plusieurs États européens ont été particulièrement critiques sur ce point. Le groupe de travail du Conseil a fait 204 recommandations au gouvernement sri-lankais, qui en a accepté 113 et en a rejeté 91, qui, selon lui, n'étaient pas conformes au Plan national d'action susmentionné pour la promotion et la protection des droits de l'homme (NRHAP). Plusieurs États ont émis des objections avant que le rapport ne soit adopté. Les États-Unis d'Amérique, la France et le Royaume-Uni étaient préoccupés par le fait que Sri Lanka avait modifié en substance les recommandations qui lui avaient été faites durant le dialogue interactif. Dans sa réponse, Sri Lanka a souligné l'importance de la souveraineté des États dans le cadre du mécanisme d'Examen périodique universel et a affirmé que toutes les modifications apportées aux recommandations avaient été approuvées par les parties intéressées. En outre, il a souligné la souplesse dont il avait fait preuve en acceptant un grand nombre de recommandations.

1.2 Préoccupations liées à l'absence d'un mécanisme efficace de contrôle et de contrepoids

1.2.1 Plusieurs interlocuteurs, tant de l'opposition politique que de la communauté internationale, se sont déclarés profondément préoccupés par l'absence d'un mécanisme

efficace de contrôle et de contrepoids, par la concentration du pouvoir étatique aux mains de la présidence et d'une seule famille, par les ingérences dans le domaine de la justice et par l'absence de tout effort sérieux visant à promouvoir la dévolution des pouvoirs. Ils ont souligné que la police restait sous l'autorité du Ministère de la défense et que le Parquet général relevait de la Présidence. Dans son rapport final, la LLRC a recommandé que la police ne soit plus placée sous le contrôle direct du Ministère de la défense.¹

1.2.2 En septembre 2010, le Parlement sri-lankais a adopté, dans le cadre d'une procédure accélérée et donc sans donner ni au public sri-lankais ni aux provinces de véritables possibilités de présenter leur avis, la 18^{ème} Loi d'amendement (pour l'essentiel une modification du 17^{ème} Amendement). Ce 18^{ème} Amendement autorise le Président à se présenter autant de fois qu'il le souhaite aux élections présidentielles et place les commissions indépendantes sous son autorité. Auparavant, le Président était tenu de solliciter les recommandations du Conseil constitutionnel concernant les nominations à ces commissions indépendantes. En application de ce 18^{ème} Amendement, le Conseil constitutionnel est remplacé par un Conseil parlementaire, composé du Premier Ministre, du Président du Parlement, du chef du parti d'opposition et de deux parlementaires désignés par le Premier Ministre et le chef de l'opposition. Cet amendement donne au Président le pouvoir de nommer le Président et les membres de la Commission électorale, de la Commission du service public, de la Commission de la police nationale, de la Commission des droits de l'homme, de la Commission permanente chargée d'enquêter sur les allégations de corruption, de la Commission des finances et de la Commission de délimitation des frontières, le Président et les juges de la Cour suprême, le Président et les juges de la Cour d'appel, les membres de la Commission des services judiciaires, le Procureur général, le Commissaire aux comptes, le Médiateur et le Secrétaire général du Parlement. Le Président sollicite les avis du Conseil parlementaire lorsqu'il procède à ces nominations, mais il n'est pas lié par eux. Il est également habilité à révoquer les membres des commissions indépendantes. Il peut en outre révoquer les deux membres nommés par le Premier Ministre et le chef de l'opposition au Conseil parlementaire

1.3 Dévolution des pouvoirs

1.3.1 Le chef de la majorité a expliqué à la délégation qu'une commission parlementaire spécialisée, chargée de faire des recommandations et d'établir un rapport sur les mesures politiques et constitutionnelles, devait se réunir pour la première fois le 9 juillet. Elle avait pour mandat de faire des recommandations sur les questions suivantes: i) préserver et promouvoir les identités respectives des communautés et leur permettre de vivre dans la dignité et la sécurité dans le cadre d'une nation unifiée ii) promouvoir l'unité du peuple sri-lankais et iii) habiliter la population à participer au développement social, économique, politique et culturel et traiter de la question de la dévolution des pouvoirs. Selon le chef de la majorité, le gouvernement n'avait soumis aucune proposition concrète et chacun était libre de présenter ses avis. La Commission spécialisée comptait 31 membres, dont 19 des partis au pouvoir et 12 de l'opposition. Il a souligné que l'UNP n'avait pas encore désigné ses membres et que la TNA avait jusqu'ici refusé de participer, ne se fiant pas aux autorités, même si ces dernières avaient modifié le mandat de la Commission pour tenir compte de leurs souhaits. Le chef de la majorité a déclaré que le public pouvait donner son avis et que l'UNP avait déjà présenté un nouveau projet de Constitution. Les débats porteraient sans aucun doute sur la question de la dévolution des pouvoirs, ainsi que sur d'autres questions,

1.3.2 Les interlocuteurs de l'opposition et de la communauté internationale ont déclaré que les débats seraient axés sur la modification du 13^{ème} Amendement à la Constitution, qui traite de la dévolution des pouvoirs et a été adopté comme suite à l'accord indo-sri-lankais de juillet 1987 concernant les pouvoirs législatifs, exécutifs et administratifs. Cet amendement donne aux provinces le pouvoir de bloquer les lois et les modifications constitutionnelles ayant des incidences sur elles. Il donne aussi aux provinces adjacentes le droit de fusionner. Plusieurs interlocuteurs de l'opposition et de la communauté internationale ont considéré que le gouvernement visait à diluer le cadre de dévolution déjà bien fragile mis en place à Sri Lanka et que des pressions étaient

¹ Après le départ de la mission, le Ministère de l'ordre public a été créé. La police est directement placée sous ses ordres, le Président de Sri Lanka ayant autorité en dernier ressort.

exercées pour arriver à ce résultat. A ce propos, certains d'entre eux ont indiqué que le gouvernement craignait que les Tamouls ne puissent obtenir un État séparé ou une large autonomie dans le cadre du processus démocratique, notamment par le recours à ce 13^{ème} Amendement. Ils ont affirmé que ces craintes n'avaient aucun fondement, car la TNA convenait que les prétentions des Tamouls pourraient être respectées dans un Sri Lanka uni et indivisible et ils ont souligné que ces craintes injustifiées ne devraient pas être invoquées pour éviter de rechercher une véritable solution politique. Ils considéraient que le 13^{ème} Amendement était certes insuffisant, mais qu'il marquait un progrès.

1.4. La militarisation dans le Nord et les prochaines élections dans la province du Nord

1.4.1 Les membres de l'opposition et les représentants de la communauté internationale ont déclaré à la délégation que le nord de Sri Lanka restait très militarisé et qu'il n'y avait en fait pas de véritable administration civile. Plusieurs ont souligné que l'armée gérait tous les aspects de la vie quotidienne et jouait un rôle très actif dans l'économie, ayant pris possession, selon certaines allégations, de près de 2500 ha de terres. Selon eux, l'armée et le ministère de la défense avaient en fait le pouvoir de décider si un parlementaire pouvait ou non se rendre dans le nord.

1.4.2 Ils ont souligné qu'il y avait de 100 000 à 150 000 militaires armés dans le nord, pour une population d'un million de personnes. Certains sont allés jusqu'à dire que l'armée sélectionnait ou interviewait les candidats du parti au pouvoir aux élections provinciales prévues pour le 21 septembre dans la province du Nord. Les postes de contrôle militaire étaient chose courante dans le nord et, bien que l'état d'urgence ait été levé, la loi sur la prévention du terrorisme était toujours en vigueur. Les membres de l'opposition ont déclaré que l'armée devrait retourner dans ses casernes et que des observateurs internationaux devraient contrôler les élections dans la province du Nord.

1.4.3 Le Ministre des plantations a déclaré qu'il y avait beaucoup moins de soldats dans le nord, soit environ 50 000. Leur présence était toujours nécessaire car 12 000 anciens combattants des LTTE vivaient dans cette zone. Lorsqu'on lui a demandé s'il y avait eu des attaques terroristes depuis la fin de la guerre, il a reconnu qu'il n'y en avait eu aucune.

1.4.4 Le chef de l'opposition a déclaré à la délégation que les forces de sécurité de Jaffna étaient à l'origine des agressions contre une manifestation politique tenue à Jaffna en février 2013, à laquelle il avait participé et durant laquelle il avait rencontré des politiciens de la TNA et d'autres partis. Des militaires sri-lankais, en civil selon des témoignages, auraient agressé des manifestants pacifiques devant le temple Thurkkai Amman de Thellippazhai à Jaffna, où avait lieu un jeûne symbolique contre la décision de transformer l'ancienne Zone de haute sécurité militaire de Sri Lanka (HSZ) en une Zone militaire singhalaise (SMZ). L'agression était intervenue après que le chef de l'opposition eut quitté le site où il avait pris la parole devant les manifestants. Il avait par la suite informé les autorités compétentes de l'incident, mais aucune mesure n'avait été prise pour empêcher que de tels faits ne se reproduisent. Il a aussi déclaré qu'il était très difficile aux parlementaires de la TNA de faire leur travail dans le nord de Sri Lanka, citant par exemple le cas de M. Sriitharan. Il avait par deux fois soulevé cette question au Parlement, mais en vain.

1.5 Indépendance du pouvoir judiciaire

Plusieurs interlocuteurs ont souligné l'érosion de l'indépendance de la justice, qui, selon eux, s'était encore aggravée avec la récusation fortement contestée du Président de la Cour suprême, qui avait été contraint de démissionner en janvier 2013. L'ancien Procureur général et Conseiller juridique principal du gouvernement, Mohan Peiris, avait été nommé pour le remplacer, ce qui suscitait des doutes quant à son indépendance vis-à-vis du pouvoir.

1.6 La montée de l'extrémisme religieux

Plusieurs interlocuteurs, tant de l'opposition que de la communauté internationale, ont mentionné un phénomène récent, à savoir la montée de l'intolérance religieuse bouddhiste. Depuis plus d'un an, on assistait à une série d'agressions contre des lieux de culte et des

établissements commerciaux musulmans, certains notant qu'il apparaissait clairement qu'une campagne de haine contre les musulmans était organisée. Ces agressions étaient commises au vu de tous et en la présence de la police qui, selon des témoignages, n'aurait pris aucune mesure pour arrêter les coupables.

2. Enquêtes sur les meurtres

2.1 Informations d'ordre général sur les enquêtes relatives aux meurtres

2.1.1 Plusieurs autorités ont souligné que les meurtres des quatre parlementaires avaient été commis en période de guerre, auquel cas, ont-elles souligné, il était tout à fait plausible que les LTTE en soient responsables. Le Ministre de la justice a déclaré que, durant la guerre, des parlementaires de la TNA avaient été détenus contre rançon par les LTTE. Le fait que les meurtres aient été commis dans des zones de haute sécurité ne signifiait pas nécessairement que l'armée ou la police y aient été mêlées. Même un lieu fortement protégé comme le Parlement avait fait l'objet d'une attaque des LTTE en 1987 lors de laquelle un ancien président avait perdu un œil. Il était difficile de préserver l'ordre public durant ces périodes troublées.

2.1.2 Depuis mai 2009, une nouvelle ère s'était ouverte ; ainsi, la plupart des 12 000 cadres des LTTE avaient été graciés par proclamation présidentielle. Les membres graciés des LTTE avaient été réinsérés dans la société, recevant même de l'argent pour monter des affaires. Le public avait néanmoins peur de collaborer avec les autorités pour élucider les crimes passés. Le chef de la majorité a mentionné à ce propos les craintes que suscitaient les membres des LTTE, mais aussi l'armée et la police. Cela dit, les autorités faisaient tout leur possible pour éclaircir les crimes commis durant le conflit et pour identifier et poursuivre les assassins des parlementaires. Ces efforts avaient débuté par une vérification approfondie des antécédents des 12 000 membres graciés des LTTE. On a également procédé à un examen attentif des responsabilités éventuelles des 600 anciens cadres des LTTE qui étaient toujours détenus, étant soupçonnés d'être directement responsables de graves violations des droits de l'homme et du droit humanitaire durant le conflit. Le chef de la majorité a déclaré qu'il était également possible que les meurtriers aient été tués au combat durant le conflit et que leurs cadavres n'aient pas été retrouvés.

2.1.3 De nombreux interlocuteurs ont souligné que la justice sri-lankaise était très lente. Les autorités avaient toutefois la ferme volonté de s'attaquer aux abus commis par l'armée et la police. Si l'état d'urgence avait donné aux forces de l'ordre des pouvoirs très étendus, son abolition avait renforcé la protection des personnes accusées; de ce fait, les autorités devaient se montrer d'autant plus efficaces. À plusieurs occasions, les autorités ont fait référence à l'arrestation récente de l'Inspecteur adjoint de la police, M. Vass Gunarwardena, du fait de sa responsabilité alléguée dans le meurtre sur commande d'un homme d'affaires sri-lankais, pour démontrer la volonté des forces de l'ordre de lutter contre la criminalité, y compris au plus haut niveau. Elles ont également noté que 13 membres de l'Equipe spéciale de la police sri-lankaise avaient récemment été détenus dans le cadre de l'enquête sur le meurtre de cinq étudiants à Trincomalee et de 17 agents de l'ONG *Action contre la Faim*. D'autres interlocuteurs n'ont pas manqué de faire observer que de telles mesures ne démontraient pas véritablement la volonté du gouvernement de lutter contre l'impunité et avaient été prises, premièrement, pour régler des comptes, et deuxièmement pour donner à entendre à la Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme, durant sa visite à Sri Lanka en août 2013, que le gouvernement prenait au sérieux la question des droits de l'homme. Ces mêmes interlocuteurs ont affirmé que la détention des policiers n'était qu'un simulacre et que tous les éléments de preuve concernant les meurtres avaient depuis longtemps été supprimés.

2.1.4 Durant les réunions avec la délégation, la question du projet de loi sur la protection des témoins a été abordée plusieurs fois. Le Ministre de la justice a déclaré que le projet de loi avait été soumis au gouvernement et présenté pour observations au Procureur général. Il comptait bien que ce projet serait bientôt officiellement soumis au Parlement pour examen. Répondant à certaines des préoccupations exprimées à propos du projet de loi précédent, le Ministre a déclaré qu'il était essentiel de s'assurer de la véracité des témoignages et de l'identité des témoins; c'est pourquoi, dans le cas de témoins résidant à l'étranger, au moins un membre de l'ambassade locale devait être présent lorsque leur témoignage était recueilli. Il était proposé

dans le projet de loi qu'une unité séparée de protection des témoins soit créée et placée sous l'autorité de la police ou intégrée à ses services. Le Procureur général semblait indiquer qu'à l'heure actuelle, les témoins pouvaient présenter leur témoignage depuis un emplacement caché.

2.2 Enquêtes sur les meurtres de MM. Pararajasingham, Raviraj, Maheswaran et Dassanayake

1. *M. Pararajasingham*

1.1.1 Selon la source, le meurtre s'inscrivait dans le contexte suivant : les LTTE se sont scindés en deux groupes en 2004. Cette scission, appuyée par le gouvernement, se basait sur des frontières régionales. Le groupe ayant fait scission était dirigé par M. Vinayagamoorthy Muralitharan (son pseudonyme durant la guerre étant Colonel Karuna Amman), qui occupe actuellement un poste ministériel au sein du parti gouvernemental. Alors que les LTTE étaient divisés, la faction de Karuna a demandé à M. Pararajasingham de se déclarer en faveur de la scission, ce qu'il a refusé, ne voulant pas favoriser le régionalisme. Selon la source, cela a contrarié les efforts de ceux qui souhaitaient la division entre les Tamouls du Nord et de l'Est. La source affirme que, lors d'une réunion en décembre 2005, M. Pararajasingham a prié le Président, le Secrétaire à la défense et le Général en chef de l'armée de supprimer les zones de haute sécurité de Batticaloa. Après cette réunion, M. Pararajasingham aurait informé le Président qu'il se rendrait à Batticaloa pour Noël. Selon la source, de nombreuses personnes ont confirmé, sous le sceau du secret, que les agresseurs étaient de la faction Karuna et que la fourgonnette blanche des agresseurs était partie en direction du camp militaire situé à moins de 1,5 km. En outre, deux des gardes du corps de M. Pararajasingham avaient été envoyés au ministère de la défense quelques jours seulement avant le meurtre et avaient été remplacés par deux nouveaux gardes. Lors du meurtre, le garde du corps chargé de conduire la voiture n'aurait même pas été sur les lieux. Il aurait verrouillé la voiture et serait parti ailleurs. Après le meurtre, les agresseurs de M. Pararajasingham sont sortis par l'issue censée être surveillée par l'autre garde du corps. La source souligne que la manière dont M. Pararajasingham a été tué doit être interprétée comme un message adressé à la population de l'Est de Sri Lanka, à savoir : « Nous pouvons tuer n'importe qui, n'importe où ». Elle affirme que ce meurtre s'inscrit dans une stratégie plus large visant à reprendre par la force l'Est de Sri Lanka aux Tamouls et à réduire au silence ceux qui font obstacle à cette stratégie, comme les cinq étudiants assassinés quelques jours plus tard à Trincomalee, et dont le sort a été partagé par le journaliste qui voulait publier ce qu'il avait découvert sur la cause de leur mort.

1.1.2 Durant leurs réunions avec la délégation, les autorités ont réitéré les informations qu'elles avaient déjà fournies, à savoir que, peu après le crime, deux officiers de l'armée, qui tournaient autour du lieu du crime, la nuit où il s'est produit, avaient été arrêtés pour interrogatoire et placés en détention. Ces officiers avaient nié toute participation au crime et avaient été libérés, vu les résultats de la séance d'identification. À l'instigation de l'UIP, les autorités avaient également enquêté dans le district de Batticaloa pour retrouver des individus nommés Kaluthavalai Ravi et Kommathurai Ravi, mais ces efforts avaient été vains car elles ne disposaient d'aucune adresse. De même, les tentatives de retrouver Kalai et Sitha, alias Pradeep dans la région de Batticaloa n'ont produit aucun résultat, car l'on ne connaissait ni leur nom complet ni leur adresse.

1.1.3 Les autorités ont ainsi souligné qu'elles avaient fait l'impossible pour identifier les auteurs du meurtre de M. Pararajasingham, mais qu'elles n'avaient pas véritablement progressé sur cette voie. Le Révérend Frère Arukkiyam James, qui jouait de l'orgue dans l'église la nuit du meurtre, n'avait pu identifier l'agresseur et personne d'autre ne s'était manifesté pour collaborer à l'enquête. En réponse aux observations selon lesquelles le gouvernement devrait également envisager l'hypothèse de la responsabilité du groupe Karuna, la délégation a été informée durant la réunion avec le Ministre des plantations, le chef de la majorité parlementaire, l'Inspecteur général de la police, son adjoint et d'autres personnalités, qu'aucun indice ne venait étayer cette hypothèse. Le Ministre des plantations a proposé que les autorités offrent une récompense financière à quiconque pourrait contribuer à identifier les coupables, proposition qui a été reprise par les autres participants à la réunion.

2. *M. Raviraj*

2.1.1 Les membres de l'opposition ont déclaré que les autorités n'avaient pas véritablement enquêté sur le meurtre et qu'il était peu probable qu'une enquête sérieuse soit menée, car cela dépendait exclusivement de l'exécutif. L'un d'entre eux a fait état de rumeurs selon lesquelles l'agresseur avait fui Sri Lanka peu après le meurtre. Ils ont exprimé leur conviction que M. Raviraj n'avait pas été tué par les LTTE. Ils ont tous souligné qu'il avait été tué sur l'une des avenues les plus sûres de Colombo, entre deux postes de contrôle de la police, et qu'il s'exprimait de manière très critique envers le gouvernement. Peu avant son meurtre, il l'avait même critiqué à la télévision. L'attention de la délégation a été appelée sur le rapport spécial établi par *University Teachers for Human Rights* (Jaffna), qui comporte, notamment, une analyse détaillée de l'affaire. Ce rapport conclut que les circonstances du meurtre donnent à penser que l'État est responsable et que l'objectif immédiat du meurtre de M. Raviraj semble avoir été de réduire au silence la Commission civile de contrôle,² dont les rapports sur les enlèvements, les exécutions et les extorsions « ont suscité un véritable tollé ».

2.1.2 Les autorités ont fait savoir à la délégation qu'elles recherchaient toujours les suspects. Bien qu'aucun nouvel élément ne soit apparu, elles ont fait état de leur volonté de poursuivre l'enquête et ont offert une récompense à quiconque pourrait les mener aux coupables. Le Ministre des plantations s'est engagé à remettre une copie du rapport de Scotland Yard au Comité.

3. *M. Maheswaran*

3.1.1 Le chef de l'opposition a déclaré à la délégation que M. Maheswaran avait annoncé que, lorsque le Parlement se réunirait à nouveau en janvier 2008, il dénoncerait les responsables des enlèvements et des meurtres à Jaffna. Ils ont indiqué que, bien que des rapports de la police et des services de renseignement aient fait état de menaces à l'encontre de M. Maheswaran, le nombre des agents affectés à sa sécurité avait été réduit de huit à deux après son vote contre le budget. Le chef de l'opposition a vivement critiqué la manière dont cette affaire avait été traitée par la police, critiques qu'il a à maintes reprises réitérées devant le Parlement.

3.1.2 Les autorités ont déclaré qu'elles avaient pu résoudre le meurtre de M. Maheswaran une fois le conflit terminé, car cela leur avait permis, grâce à une analyse ADN, de déterminer que l'agresseur était un cadre des LTTE expressément envoyé à Colombo pour commettre le meurtre. Il existait un enregistrement vidéo des aveux du coupable et ses parents avaient confirmé qu'il était membre des LTTE. Le coupable ayant été jugé et condamné, les autorités considéraient l'affaire comme close.

4. *M. Dassanayake*

Le Procureur général a déclaré que la personne ayant été condamnée avait été jugée coupable d'avoir donné refuge au membre des LTTE auteur de l'attentat suicide ayant causé la mort de M. Dassanayake. Deux autres suspects faisaient l'objet de poursuites séparées. L'affaire était en instance devant les tribunaux et une audience était prévue pour le 16 septembre 2013.

5. *M. Sritharan*

Le Procureur général a déclaré qu'en janvier 2013, des explosifs avaient été trouvés dans un camion à Jaffna. Les conducteurs ayant fait référence à M. Sritharan, les autorités ont décidé de perquisitionner dans son bureau, où ont été trouvés des explosifs et des CD à contenu pornographique. Le secrétaire personnel de M. Sritharan avait été arrêté, ainsi qu'une autre personne. L'enquête était en cours. Le parlementaire lui-même n'était actuellement pas inculpé.

² La Commission civile de contrôle a été créée en 2006, notamment par M. Raviraj et M. Mano Ganesan, membres du Parlement, pour enquêter et faire rapport sur les exécutions extrajudiciaires, les enlèvements et les disparitions.

6. *M. Fonseka*

Le Procureur général a déclaré que M. Fonseka avait bénéficié d'une remise de peine, non d'une grâce. Il fait toujours l'objet de poursuites dans l'affaire N° 5331/2010 devant la *High Court* de Colombo, étant inculpé en vertu des articles 113A, 128 et 133 du Code pénal pour avoir accordé refuge à des déserteurs membres du Corps sri-lankais de police militaire (SLCMP) entre le 16 novembre 2009 et le 27 janvier 2010. Le procès s'est ouvert le 13 mars 2012 et les audiences se poursuivent. Pour ce qui est du procès devant la Cour suprême (dans l'affaire N° 65/2010 concernant la requête déposée au titre des droits fondamentaux pour contester l'arrestation de M. Fonseka), les plaidoiries étaient achevées : l'audience était prévue pour le 24 septembre 2013. La requête en contestation de la déchéance du mandat parlementaire de M. Fonseka et de la perte de ses droits civils et politiques (lui interdisant de voter et de se porter candidat aux élections pendant une période de sept ans suivant l'exécution de la peine conformément aux Articles 89(d) and 91 de la Constitution) est à l'examen devant la Cour d'appel et une audience pour la présentation des arguments était prévue pour le 30 août 2013.

D. CONCLUSIONS ET REMARQUES

1. Contexte général

1.1 La délégation partage l'avis des autorités selon lesquelles Sri Lanka est entré dans une nouvelle ère il y a quatre ans avec la défaite des LTTE. Les importants efforts déployés par le gouvernement pour permettre aux Sri-Lankais du Nord et de l'Est de bénéficier du développement socio-économique sont louables et même indispensables afin de permettre la reconstruction de zones et de collectivités dévastées. Toutefois, la délégation souligne qu'un développement économique accessible à tous les Sri-Lankais n'est qu'un des nombreux piliers sur lesquels édifier un Sri Lanka prospère et en paix.

1.2 La délégation souligne que dans ce nouveau Sri Lanka, tous les citoyens doivent pouvoir donner leur opinion sans craindre de représailles. Elle se félicite à ce propos de la décision des autorités d'organiser le 21 septembre 2013 des élections provinciales pour la province du Nord; les Sri-Lankais du Nord ont ainsi une occasion historique d'exprimer leur avis sur la manière dont ils veulent voir leur province gouvernée. La délégation est néanmoins très préoccupée par les informations faisant état d'une militarisation toujours très importante de la région du Nord, ce qui semble totalement disproportionné par rapport aux exigences de la situation, ainsi que par les allégations selon lesquelles l'armée exerce son contrôle sur le processus politique, notamment pour ce qui est des élections à venir. Elle est également préoccupée par les rapports faisant état de restrictions injustifiées imposées aux hommes politiques se rendant dans le nord et par les allégations de perturbation par l'armée de réunions politiques. La délégation souligne qu'il est absolument essentiel, pour assurer la crédibilité du processus politique à Sri Lanka, que les partis de la majorité et les partis de l'opposition puissent sans restriction s'adresser à leurs électeurs et vice versa. Dans le même ordre d'idées, la délégation s'inquiète des informations selon lesquelles, bien que les autorités aient abandonné l'idée de repénaliser la notion de diffamation et d'adopter un code de conduite pour les moyens d'information, l'espace de liberté laissé aux journalistes critiques a encore été réduit. La délégation s'inquiète également de la poussée de l'intolérance religieuse qui, associée aux facteurs susmentionnés, donne une image bien différente du Sri Lanka pacifique et progressiste que les autorités s'attachent ouvertement à promouvoir.

1.3 La délégation prend note des efforts déployés par le gouvernement pour lancer un débat avec les Sri-Lankais sur un nouveau cadre politique et constitutionnel pour le pays, notamment dans le domaine de la dévolution des pouvoirs. Elle note que le gouvernement a déclaré à maintes reprises qu'il n'avait pas d'idées préconçues sur les résultats de ce débat, qu'il souhaiterait que le processus soit réellement inclusif et qu'il faisait donc tout son possible pour s'adresser également à l'opposition qui – à la date de la mission – refusait toujours de participer à la consultation, craignant qu'elle ne soit pas productive. La délégation encourage les autorités sri-lankaises à faire tout ce qui est en leur pouvoir pour écouter et prendre en compte les avis de tous les segments de la société sri-lankaise, notamment ceux des communautés du Nord et de

L'Est, en ce qui concerne en particulier la question très délicate et complexe de la dévolution, afin que les résultats de la consultation permettent effectivement de renforcer le tissu de la société sri-lankaise. La délégation suggère que l'UIP offre, s'il le juge utile, de faire bénéficier le Parlement sri-lankais des compétences acquises par d'autres parlements en matière de dévolution des pouvoirs

1.4 La délégation se félicite des efforts soutenus déployés par le gouvernement pour promouvoir les droits de l'homme, notamment par la mise en place d'un plan national d'action et d'une équipe spéciale chargée d'assurer le suivi des recommandations de la LLRC, ainsi que d'un plan national d'action sur les droits de l'homme. Nonobstant les progrès qu'ont permis ces initiatives, la délégation craint qu'un grand nombre de personnes ne soient toujours pas véritablement convaincues qu'il existe un véritable mécanisme d'établissement des responsabilités, plus de quatre ans après la guerre. La délégation souligne à ce propos que la lutte contre l'impunité suppose la mise en place d'un cadre juridique et politique permettant effectivement d'établir les responsabilités. Elle est donc profondément préoccupée par le 18^{ème} Amendement à la Constitution, car, une fois qu'il aura été adopté, il sera très difficile aux institutions nationales de contrôle de faire leur travail en toute indépendance. La décision récente de placer la police sous l'autorité d'un nouveau ministère va sans doute dans la bonne direction, mais à condition que celle-ci puisse effectivement agir avec l'indépendance requise.

2. Les différents cas

2.1 Les quatre affaires de meurtre

2.1.1 La délégation prend note des progrès réalisés - dont elle avait déjà connaissance avant la mission - dans les cas de MM. Maheswaran et Dassanayake, car deux coupables ont été identifiés et condamnés. La délégation considère néanmoins que ses réunions avec les autorités n'ont pas permis d'apporter une réponse à une préoccupation de longue date dans le cas de M. Maheswaran, à savoir le fait que le meurtre a eu lieu à un moment critique de sa carrière politique et alors que le nombre d'agents affectés à sa sécurité avait été soudainement réduit. La délégation souhaiterait toujours vivement comprendre dans quelle mesure ces éléments ont été pris en compte par les autorités dans leurs efforts visant à éclairer tous les aspects de ce meurtre et établir les responsabilités.

2.1.2 Deux des meurtres faisant l'objet d'une enquête du Comité de l'UIP, ceux de MM. Pararajasingham et Raviraj, sont toujours impunis. La délégation regrette que, si ce n'est l'annonce qu'une récompense sera offerte à quiconque pourrait aider les autorités à identifier les coupables, aucune nouvelle information n'ait été fournie sur les enquêtes en question. Le fait que ces enquêtes soient au point mort est source de profondes préoccupations pour la délégation.

2.1.3 La délégation note que l'obligation qu'a l'État de rendre la justice n'est pas contesté à Sri Lanka et elle prend note avec satisfaction des nombreuses déclarations sans équivoque faite par les autorités à tous les niveaux, dans lesquelles elles s'engagent à se conformer à cette obligation dans les cas en question. À ce propos, elle invite les autorités à étudier une nouvelle fois sérieusement l'hypothèse que d'autres individus que des cadres des LTTE soient responsables de ces meurtres, étant donné notamment que des membres de l'opposition et d'autres personnes continuent de faire état d'une responsabilité présumée de groupes paramilitaires. Si, dans le passé, les autorités pouvaient avancer qu'elles ne sauraient identifier et appréhender les suspects, étant donné qu'ils étaient très probablement dans des zones échappant au contrôle du gouvernement, cet argument ne tient plus. À ce propos, la délégation ne comprend pas comment il se fait que les autorités soient incapables de déterminer le sort de celui qui aurait été le chef des services de renseignement de la faction Karuna, à savoir Sitha alias Pradeep. Elle souligne également que, dans le passé, des organisations sri-lankaises ont rassemblé une masse d'informations, notamment sur les cas de M. Pararajasingham et de M. Raviraj. Si elle n'a pas compétence pour évaluer la teneur de ces rapports, elle estime que toute piste mérite d'être suivie de manière indépendante et impartiale, au vu de la gravité des crimes en question. La délégation note certes que les autorités ont déjà déclaré avoir soigneusement examiné ces rapports, mais elle ne sait pas quelles mesures concrètes ont été prises en la matière. Elle souhaite vivement que

les autorités donnent davantage de détails sur ce point et elle les encourage à agir de manière proactive pour recueillir de nouvelles informations sur ces deux cas.

2.1.4 La délégation est consciente que des crimes peuvent être commis même dans des zones de haute sécurité. Elle juge toutefois hautement improbable que les auteurs du meurtre de M. Pararajasingham aient pu s'enfuir sans la complicité des forces de sécurité. Elle fait également part de ses préoccupations concernant le remplacement allégué de ses gardes du corps habituels, ainsi que le comportement des nouveaux gardes du corps au moment du meurtre et elle compte recevoir les observations des autorités sur ce point.

2.1.5 La délégation est fermement convaincue que la meilleure arme de dissuasion contre la violence à l'égard des parlementaires, comme de la population dans son ensemble, consiste à lutter contre l'impunité et à faire en sorte que les responsables des assassinats et autres crimes soient identifiés, appréhendés et poursuivis en justice. Étant donné que – comme les autorités l'ont reconnu à maintes reprises – les témoins potentiels, dans les cas de M. Pararajasinghama et de M. Raviraj, ont sans doute peur de se manifester, la délégation note avec satisfaction qu'un projet de loi sur la protection des témoins sera bientôt soumis au Parlement. Elle prie instamment le gouvernement d'y veiller. La délégation est toutefois préoccupée par certains des éléments clés du projet de loi, tels qu'ils apparaissent actuellement, qui lui font douter que cette loi contribue effectivement à assurer la protection des témoins. Étant donné que de nombreux civils sri-lankais ayant une expérience directe du conflit à Sri Lanka n'ont peut-être pas entièrement confiance en leurs propres forces de l'ordre, il ne semble pas approprié de créer une unité de protection des témoins qui serait incorporée au sein de la police nationale. La délégation considère qu'il est essentiel de créer une nouvelle entité qui soit véritablement indépendante des services d'application des lois et qui soit perçue comme telle. Elle invite le Parlement sri-lankais à adopter les mesures nécessaires à cette fin dans le projet de loi. Elle l'invite également à veiller à ce que le projet de loi permette aux témoins résidant à l'étranger de témoigner hors de la présence de représentants de l'État, étant entendu que certaines conditions minimum doivent être remplies. La loi devrait également faire en sorte que quiconque attentera à la sécurité d'un témoin soit puni comme il convient.

3. Le cas de M. Sritharan

3.1 La délégation note avec préoccupation qu'aucune information n'a été donnée sur l'état de l'enquête concernant l'attentat à la vie de M. Sritharan en mars 2011. Elle craint que cela n'indique qu'aucun progrès n'a été fait en vue d'identifier et de poursuivre les responsables et elle prie donc instamment les autorités de prendre toutes les mesures possibles pour faire toute la lumière sur ce crime.

3.2 Compte tenu des observations susmentionnées relatives à la situation dans le nord de Sri Lanka, la délégation s'inquiète des allégations selon lesquelles M. Sritharan ferait face à un harcèlement injustifié, du fait de son travail parlementaire de premier plan. Elle prend note à ce propos des craintes exprimées quant au fait que, bien que l'état d'urgence ait été aboli, la Loi sur la prévention du terrorisme soit toujours en vigueur et ait même vu sa portée accrue. Elle comprend certes que les autorités veulent rester vigilantes face à une éventuelle résurgence du terrorisme, mais elle considère que, plus de quatre ans après la fin du conflit interne, il semble bien difficile de justifier le maintien de cette loi sous sa forme actuelle. La délégation espère donc vivement que les autorités envisageront sérieusement de la modifier, voire de l'abolir.

3.3 La délégation note que M. Sritharan n'est actuellement pas inculpé comme suite à la découverte présumée d'explosifs et d'autres objets illicites dans son bureau. Elle propose que le Comité de l'UIP continue de suivre de près cette question.

4. Le cas de M. Fonseka

4.1 La délégation remercie les autorités des éclaircissements qu'elles ont apportés sur l'état des procédures judiciaires actuelles concernant M. Fonseka. Elle considère néanmoins que les

doutes qui ont été exprimés dans le passé à propos du droit à un jugement équitable dans la procédure ayant conduit à sa condamnation n'ont pas été entièrement levés.

4.2 La délégation craint qu'en application des Articles 89(d) et 91 de la Constitution, M. Fonseka ne soit empêché de participer aux prochaines élections parlementaires et présidentielles. Elle invite les autorités à étudier toutes les possibilités, y compris l'octroi d'une grâce – possibilité mentionnée à l'Article 89(d) –, pour permettre à M. Fonseka de prendre pleinement part au processus politique. La délégation encourage aussi vivement les autorités à revoir les Articles 89(d) et 91 afin de réduire ou de supprimer l'exclusion pendant sept ans de la vie politique après exécution d'une peine de prison d'au moins six mois. Elle conseille également au Comité de suivre les procédures judiciaires en cours concernant M. Fonseka.

5. Le cas de M. Jayawardena

La délégation considère qu'en raison de son décès, il n'est plus approprié que le Comité continue d'examiner le cas de M. Jayawardena. Elle estime toutefois que ce cas a suscité des préoccupations concernant le traitement des membres de l'opposition au Parlement et la manière dont les autorités compétentes réagissent aux allégations de mauvais traitements subis au sein du Parlement et à l'extérieur par des membres de l'opposition. La délégation propose donc au Comité de clore l'examen de ce cas, tout en encourageant les autorités compétentes, notamment le Parlement, à rester vigilantes et à prendre les mesures nécessaires lorsque des parlementaires subissent une agression.

Genève, le 12 septembre 2013

E. OBSERVATIONS COMMUNIQUEES PAR LES AUTORITES

- **Commentaires et observations du Gouvernement sri lankais relatifs au rapport de la délégation du Comité des droits de l'homme des parlementaires de l'Union interparlementaire (UIP) sur sa mission à Sri Lanka du 9 au 11 juillet 2013**

On trouvera ci-après les commentaires et observations relatifs au rapport susmentionné (ci-après dénommé « le rapport ») daté du 12 septembre 2013 et communiqué au Gouvernement sri lankais sous couvert d'une lettre du Secrétaire général de l'UIP en date du 19 septembre. M. Mahinda Samarasinghe, membre du Parlement, Ministre des plantations et Envoyé spécial de Son Excellence le Président de Sri Lanka pour les droits de l'homme, prie le Comité de bien vouloir examiner lesdits commentaires et observations et apporter les ajustements/modifications voulus au rapport avant sa soumission à la 129^{ème} Assemblée de l'UIP, qui doit se tenir à Genève (Suisse) à partir du 5 octobre 2013.

1. Pour ce qui est de l'allégation d'« impunité » (paragraphe B 1.5 et D.2.1.5) à propos des meurtres de MM. Pararajasingham et Raviraj, ce terme laissant entendre que l'on connaîtrait les identités des responsables/ suspects et que ces derniers auraient échappé aux conséquences pénales des actes criminels allégués. Il ressort clairement des informations fournies année après année au Comité que des enquêtes ont été menées par les autorités, qui se sont révélées vaines jusqu'à ce jour. Ces enquêtes étaient placées sous la supervision de la justice et l'on ne saurait lancer des poursuites avant d'avoir clairement identifié les suspects. Le fait que les enquêtes officielles n'aient pas permis de le faire ne signifie pas pour autant qu'il y ait eu « impunité ».

2. Pour ce qui est du rapport du Groupe consultatif d'experts du Secrétaire général de l'ONU (paragraphe C 1.1.5), le Gouvernement sri lankais a souligné à maintes reprises qu'il ne s'agissait pas d'un organe constitué comme suite à une décision d'une instance intergouvernementale, mais plutôt d'une initiative propre au Secrétaire général qui souhaitait être conseillé sur certaines questions. Les éléments de preuve examinés par le Groupe n'avaient fait l'objet d'aucune vérification, ni d'aucun contrôle et les déposants s'étaient vu garantir l'anonymat pendant 20 ans (voir le paragraphe 23 du rapport du Groupe daté du 31 mars 2011). Les experts ont eux-mêmes reconnu que la méthodologie utilisée pour rassembler ces éléments de preuve présentait des faiblesses. Le rapport indique ce qui suit: « Ce compte rendu ne doit pas être considéré comme un exposé de faits avérés, et lorsqu'il s'agira d'établir avec certitude les responsabilités, il faudra se conformer à des normes de preuve plus strictes » (voir le paragraphe 53).

3. Les résolutions de 2012 et 2013 du Conseil des droits de l'homme (paragraphe C 1.1.6) ne découlent pas de décisions unanimes. Les votes du Conseil sur ces résolutions font apparaître une nette dichotomie. En 2012, les voix se sont réparties comme suit: 24 voix pour, 15 contre et huit abstentions ; en 2013, c'était 25 voix pour, 13 contre et huit abstentions, un membre étant absent. Il est clair que le Conseil était divisé sur cette question et cela devrait être mentionné dans le rapport.

4. Pour ce qui est de l'Examen périodique universel de Sri Lanka en novembre 2012 (paragraphe C 1.1.7), la plupart des Etats membres et observateurs ont reconnu qu'à l'évidence, le Gouvernement avait fait des progrès considérables depuis mai 2009, durant la phase postérieure au conflit armé. Sri Lanka avait accepté 113 recommandations qui étaient constructives et il avait clairement expliqué pourquoi il ne pouvait approuver 91 recommandations. (Voir l'Additif aux résultats de l'Examen périodique universel de Sri Lanka, mars 2013). Aucune modification n'a été apportée quant au fond aux recommandations faites durant le processus d'examen. Certaines nations ont accepté de modifier leur terminologie, ce qui a permis à Sri Lanka de faire siennes les recommandations modifiées. L'allégation selon laquelle Sri Lanka aurait unilatéralement procédé à de tels changements est fautive et trompeuse. Le rapport sur l'Examen périodique universel a été adopté à l'unanimité par le Conseil en mars 2013.

5. Il est fait référence dans le rapport à la « communauté internationale » (paragraphe C 1.2.1 et 1.3.2). Il ressort d'un examen des interlocuteurs internationaux de la délégation que celle-

ci a rencontré des représentants diplomatiques du Royaume-Uni, de l'Union européenne, de l'Australie, du Canada, de l'Allemagne, de l'Italie, des Pays-Bas, de la Norvège et de la Suisse. Sri Lanka doute que l'on puisse considérer ces pays comme représentatifs de la communauté internationale dans son ensemble. La consultation d'un segment aussi réduit de la communauté internationale ne permet en aucun cas d'affirmer que la communauté internationale (dans son ensemble) a exprimé l'avis reflété dans le rapport.

6. Pour ce qui est des observations relatives au 17^{ème} Amendement à la Constitution (paragraphe C 1.2.2), on notera que le Conseil constitutionnel établi en application de cet amendement n'était pas dépourvu de personnalités ayant des affiliations politiques, puisqu'il était constitué à partir de candidats proposés par les partis politiques. On notera aussi que le 18^{ème} Amendement a fait l'objet d'un contrôle judiciaire avant d'être adopté en 2010 et qu'il a été jugé conforme à la Constitution.

7. Pour ce qui est de la dévolution des pouvoirs (paragrapes C 1.3.1 et 1.3.2), les élections aux Conseils provinciaux du Nord, du Centre et du Nord-Ouest se sont tenues avec succès le 21 septembre 2013. La Commission parlementaire spécialisée a été convoquée et poursuit actuellement ses délibérations, conformément à son mandat. Comme il a été indiqué à la délégation, son mandat, d'une large portée, n'est pas restrictif et l'affirmation figurant au paragraphe 1.3.2, selon laquelle il serait limité à un débat sur le 13^{ème} Amendement de 1987, est totalement erroné.

8. À propos des allégations de militarisation du Nord (paragraphe C 1.4.1), il est faux d'affirmer qu'il n'y a « en fait pas de véritable administration civile ». Agents civils du Gouvernement/Secrétaires de district au niveau du district, Secrétaires divisionnaires au niveau des sous districts et chefs de village (*Grama Niladhari*) au niveau local sont en place. Les autorités locales ont été élues par les habitants des régions dont elles relèvent. L'armée ne s'occupe pas d'administration civile. Elle n'a pas non plus entrepris de campagne politique ou autres activités politiques dans le cadre des élections au Conseil provincial du Nord. Le fait que l'Alliance nationale tamoule/ITAK ait obtenu 78 % des voix est bien la preuve que les électeurs ont pu voter librement pour les candidats de leur choix.

9. A propos du nombre de militaires dans la province du Nord (paragraphes C 1.4.2 et C 1.4.3), on notera que les opérations de déminage (conduites par l'armée sri lankaise) sont toujours en cours dans 10 districts, soit 1,967 milliard de mètres carrés déjà déminés et 98,663 millions de mètres carrés non encore décontaminés. L'armée fournit également des services de génie civil et d'appui dans le cadre de l'effort de reconstruction et, ce qui est essentiel, assure la sécurité dans la région. La police est chargée du maintien de l'ordre et l'on s'efforce d'y intégrer des membres de la population locale. Une formation en langue tamoule est assurée pour les policiers. Il est bon de rappeler qu'environ 12 000 anciens combattants (comme cela a déjà été mentionné) ont été réhabilités et réinsérés dans la société, mais aussi que l'on continue de découvrir sur l'ancien théâtre des opérations des caches d'armes et d'explosifs. Il serait futile de poursuivre les efforts de rétablissement de la normalité dans le Nord si la paix et la sécurité étaient compromises ou menacées de quelque manière que ce soit. La présence de l'armée a un effet dissuasif sur quiconque voudrait déstabiliser la région ou créer des conditions d'insécurité pour la population civile. Que la présence militaire soit ou non disproportionnée au vu des exigences en matière de sécurité (paragraphe D 1, Contexte général, en particulier le paragraphe 1.2), c'est au Gouvernement sri lankais d'en décider et, à cette fin, il lui faut prendre en compte la responsabilité qui lui incombe d'assurer la paix et la sécurité et de créer des conditions de stabilité dans lesquelles les civils pourront vaquer à leurs occupations sans craindre ni violence ni désordres.

10. S'agissant des allégations de perturbation d'activités politiques dans la province du Nord (paragraphe 1.4.4, p. 9) en février 2013, il faudrait avoir plus d'informations sur l'incident et les plaintes déposées devant les autorités compétentes pour donner un avis sur la conduite tenue. Il est à noter que la participation électorale a été de 67,52 % et que l'alliance opposée au gouvernement a obtenu plus de 78 % des suffrages exprimés. Cela semble réfuter les allégations de perturbation d'activités politiques ou de campagnes électorales.

11. En ce qui concerne l'indépendance du pouvoir judiciaire (paragraphe 1.5, p. 9) il convient de signaler que l'ancien Président de la Cour suprême a été révoqué et le titulaire actuel nommé conformément aux dispositions en vigueur de la Constitution. Il ne peut être envisagé de variation par rapport à l'ordre constitutionnel établi que dans le contexte d'initiatives de réforme constitutionnelle.

12. A propos de la montée supposée de l'intolérance religieuse bouddhiste (paragraphe 1.6, p. 9), il y a lieu de relever qu'une sous-commission du Conseil des ministres a été nommée et chargée de veiller à un dialogue régulier et à la bonne entente entre les religions. Cette commission est de composition multiethnique, multireligieuse et multilingue, ce qui est clairement le signe que le gouvernement ne ferme pas les yeux devant des actes contraires à la bonne entente entre les religions et à leur coexistence pacifique.

13. S'agissant des rapports faisant état « de restrictions injustifiées imposées aux hommes politiques se rendant dans le nord et ... de perturbation par l'armée de réunions politiques » (paragraphe D 1. Contexte général 1.2, p. 13), il importe de rappeler que, dans l'ensemble, les élections qui se sont déroulées dans cette province ont été libres et régulières, sans actes de violence ou d'intimidation ni pressions excessives et qu'une alliance de partis d'opposition au gouvernement a obtenu plus de 78 % des suffrages exprimés. Aucun de ceux qui exerçaient une activité politique légitime n'a vu sa liberté de mouvement restreinte de manière abusive. Si des détails spécifiques concernant de telles restrictions étaient portés à sa connaissance, le gouvernement enquêterait sur ces allégations et rendrait publiques en temps voulu les conclusions de son enquête.

14. Concernant le cas de M. Shriitharan (paragraphe D 3, p. 15), un rapport complet sera envoyé en temps utile au Comité des droits de l'homme des parlementaires. Pour ce qui est de l'attentat à sa vie en 2011, le dossier de la police donne les informations suivantes :

« M. Sivaganam Shriitharan, parlementaire (Cas N° SRI/69-UIP)

Résumé des faits :

Le 7 mars 2011, M. Sivaganam Shriitharan, parlementaire, était dans son véhicule immatriculé WP HP 4846, avec son chauffeur, Vidyananda, son agent de sécurité, PS 4125 Samarasingha, et un parent du nom de Danaraja Danarajan et se rendait de Vavuniya à Colombo lorsque des coups de feu ont été tirés sur son véhicule dans le secteur policier de Nochchiyagama. Il a déposé plainte au poste de police de Nochchiyagama, déclarant qu'il y avait eu attentat à la bombe et que des coups de feu avaient été tirés sur son véhicule sur la route d'Anuradhapura-Puttalam dans le secteur policier de Nochchiyagama, près du lac d'Ulukkulama.

Éléments de preuve disponibles :

La police d'Anuradhapura a mené une enquête sur cette plainte sous la surveillance d'une équipe dirigée par le chef de la police, Anuradhapura. Ils ont pris les mesures nécessaires pour mettre un autre véhicule à la disposition du parlementaire et de ses compagnons de voyage et les conduire en toute sécurité de Nochchiyagama à Colombo. Toutes les personnes disponibles capables de témoigner en l'espèce ont fait des dépositions. Le mobile et l'identité des personnes mêlées aux coups de feu n'ont pas été établis jusqu'à présent, faute d'information. L'équipe technique a examiné scrupuleusement les lieux du crime et les environs, et envoyé les échantillons de la bombe et des prélèvements de terre au laboratoire du gouvernement. Le pistolet qui a été [trouvé] appartient à l'agent de sécurité PS 4125 Samarasingha et les douilles vides de calibre 09 mm qui ont été trouvées sur les lieux ont également été envoyées au laboratoire dont le rapport est attendu.

Mesures prises :

Le véhicule immatriculé WP HP 4846 a été examiné par les experts du laboratoire puis remis au parlementaire. L'enquête sur cette affaire suit son cours. Les faits ont été rapportés au tribunal d'Anuradhapura et un dossier ouvert sous le n° B/538/2011.

Observations/analyses :

Faute d'information, le mobile et l'identité des auteurs de l'attentat n'ont pas été établis à ce jour. »

15. S'agissant des actions en justice concernant M. Fonseka (paragraphe D 4, p. 15), les procédures judiciaires (avec la date de la prochaine audience) sont récapitulées ci-dessous à l'intention du Comité des droits de l'homme des parlementaires pour information.

Une action est actuellement en instance contre lui devant la *High Court* de Colombo.

N°	Tribunal	Affaire N°	Chef d'accusation	Prochaine audience
1	Première chambre de la <i>High Court</i> de Colombo	HC - 5331/2010	Hébergement de déserteurs de l'armée	08.11.2013

Cinq actions sont actuellement en instance devant la Cour d'appel/Cour suprême à l'initiative de M. Fonseka :

N°	Tribunal	Affaire N°	Sujet de la requête	Prochaine audience
01	Cour d'appel	CA 196/2010	Objection préliminaire concernant la compétence de la première Cour martiale	06.12.2013
02	Cour d'appel	CA 625/2010	Appel du verdict de la première Cour martiale	06.12.2013
03	Cour d'appel	CA 676/2010	Déchéance du mandat parlementaire résultant du jugement de la deuxième Cour martiale	30.10.2013
04	Cour d'appel	CA HC 02/2010	Requête en <i>habeas corpus</i>	06.12.2013
05	Cour suprême	SC (FR) 65/2010	Atteinte aux droits de l'homme liée à l'arrestation et à la détention	20.05.2014

16. En ce qui concerne les possibilités de grâce ou de remise de peine (D 4.2, pages 15 & 16), l'octroi d'une telle grâce ou d'une remise de peine relève des pouvoirs discrétionnaires du Président de la République et les conséquences ou résultats d'un tel octroi sont régis par les dispositions constitutionnelles applicables.